



Conseil économique et social

Distr. générale
27 avril 2004
Français
Original: anglais

Session de fond de 2004

New York, 28 juin-23 juillet 2004

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Mobilisation des ressources et conditions à réunir
pour éliminer la pauvreté dans le contexte
de l'application du Programme d'action en faveur
des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010**

Déclaration présentée par l'Institute of International Social Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2004/100.



Opinion de l'Institute sur les programmes de lutte contre la pauvreté qui pourraient être menés dans les pays les moins avancés

Sachant que les pays les moins avancés sont pour la plupart surpeuplés et que leurs habitants ne bénéficient pas tous du même accès aux ressources, la meilleure solution afin d'intensifier la lutte contre la pauvreté consiste à : favoriser les emplois non salariés, ceux-ci alimentant un vivier de compétences qui peut servir à apporter aux populations en détresse une aide financière et non financière; garantir l'accès à des soins de santé primaires gratuits; offrir aux adultes et aux enfants des cours d'alphabétisation fonctionnelle, voire un enseignement secondaire.

En adoptant une méthode intégrée de ce type, on pourrait éviter aux pays les moins avancés d'aller à la catastrophe et au monde d'être le témoin silencieux d'un tel phénomène – et vider de tout sens les grandes déclarations sur le progrès scientifique et la société moderne.

D'après l'expérience de l'Institute, il est manifeste que la mise en place de groupes d'entraide, comme au Bangladesh, permettrait non seulement aux gens d'apprendre à gagner leur vie et de devenir moins dépendants de la charité, mais aussi à la population mondiale de profiter de services et de produits abordables du fait des faibles coûts de production et des frais généraux négligeables.

Notre méthode pour constituer des groupes d'entraide dans les secteurs défavorisés

1) Procéder à une enquête initiale qui donnera les informations suivantes sur le secteur considéré : structure démographique, compétences, ressources naturelles, risques sanitaires et niveau d'instruction.

2) Exploiter les conclusions de l'enquête afin d'établir une planification stratégique visant à remédier aux problèmes d'éducation et de santé dans le secteur considéré.

3) Tenir compte des compétences locales pouvant permettre d'exploiter les ressources naturelles disponibles; former des équipes de personnes ayant le même type de compétences ou des compétences complémentaires à vendre leur intelligence sous la forme de services ou de produits.

4) Sachant que de telles équipes assumeront collectivement la responsabilité fiduciaire, on pourrait leur accorder des prêts à des conditions de faveur – à en juger par notre expérience, le risque que les prêts ne soient pas remboursés serait quasiment nul, surtout si les équipes comprennent des femmes. De telles équipes fonctionneraient donc comme des groupes d'entraide et seraient entièrement responsables de toutes les opérations financières et non financières que ces dernières entreprendraient dans le cadre du développement de leurs activités.

5) Afin d'éviter l'exploitation des intermédiaires, les autorités locales devraient faire appel à des associations à but non lucratif chargées d'effectuer des études de marchés pour ces groupes d'entraide, de suivre leurs documents administratifs et de veiller à pallier toute faille dans le système de manière à éviter l'interruption des progrès économiques.

6) Enfin, les membres de ces groupes d'entraide doivent rendre compte chaque année de leurs variations de revenus auprès des autorités locales, afin que celles-ci puissent évaluer leur évolution financière et juger de l'amélioration du pouvoir d'achat de la population considérée.

7) Les corps de métier qui ont généralement un rendement immédiat sont notamment les activités agroalimentaires, les métiers d'assemblage, les arts manuels et le tissage à la main. Les services qui, à en juger par l'expérience, semblent valoir la peine sont la restauration, les salons de beauté, la couture, la construction, le transport, etc.

8) L'aide simultanée des secteurs de la santé et de l'éducation devrait permettre aux pays les moins avancés de rattraper les pays plus développés en une décennie ou moins. Le monde aurait la chance de sauver des patrimoines culturels de l'oubli et s'en trouverait enrichi.
